# Version du 31/08/2018

## REGLEMENT Championnat des jeunes par équipes

#### <u>Art 1 – Organisation</u>

Ce championnat est ouvert à tou(te)s les licencié(e)s des catégories jeunes : *benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s, juniors*. La compétition est mixte et se jouera en équipe. Ce championnat se déroulera en deux phases :

- Une phase locale qui se jouera sur 3 journées avec le cas échéant une finale régionale Ces journées devront être jouées entre **décembre 2018** et Mai 2019.
- Une phase nationale : 23 Juin 2019 au bowling de Vierzon. Le droit d'engagement est fixé à 10€ par joueur(se).

#### Art 2 – Les équipes

- A) Chaque équipe est composée de quatre joueurs(ses) licencié(e)s du même club, de la même école club ou école de bowling labellisée. Le nombre d'équipes par structure n'est pas limité pour les phases locales et régionales. Les équipes seront inscrites auprès du CSR de la région et leur composition sera définitive jusqu'à la finale nationale.
- B) Les remplacements sont autorisés. Chaque équipe **ne peut utiliser plus de huit joueurs** sur l'ensemble de la saison.
- C) Une joueuse ou un joueur ne peut appartenir qu'à une seule équipe pendant les phases locales et régionales.
- D) Pour la Finale Nationale, en cas de problème d'effectif, possibilité de prendre des joueuses ou joueurs du même club ayant obligatoirement participé aux phases locales et effectué au moins une ligne.
- E) Le tableau ci-dessous indique le nombre de quilles attribuées en fonction des catégories

Catégorie	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année
Benjamines	40	36	34	
Minimes	30	26	24	
Cadettes	16	14	12	
Juniors (F)	8	8	6	6
Benjamins	32	28	26	
Minimes	22	18	16	
Cadets	10	6	2	
Juniors (G)	0	0	0	0

© 2009/2010 — Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles - Tous droits de reproduction et de diffusion réservés.

#### Art 3 – Phase locale

- A) La phase par centre se déroulera sur quatre journées.
  - 1ère journée : au plus tard le 31 janvier 2019
  - 2ème journée : au plus tard le 31 mars 2019
  - 3ème journée : au plus tard le 31 mai 2019
  - Finale régionale le cas échéant au plus tard le 15 juin 2019
- B) Tous les résultats devront impérativement être transmis à la commission jeunes, via le CSR au plus tard 3 jours suivant les dates limites précitées. Dans le cas contraire ils ne seront pas pris en compte pour le classement final. Les classements seront communiqués sur le site fédéral uniquement lorsque toutes les équipes participantes auront transmis leurs résultats complets par journée.
- C) Sur la phase locale, il appartient au CSR de s'assurer par tous moyens utiles de la régularité des scores.
- D) Les phases par centre se dérouleront sur le lieu d'implantation ou au choix du club ou école club ou école de bowling labélisée. Les horaires et dates sont à déterminer par la structure club ou école dans le créneau de date imposé par le CNB.
- E) Lors des qualifications, les équipes effectueront une série de trois parties
- F) L'homologation des parties est gratuite. Le prix des parties sera à maxima celui en vigueur à la fédération et réglé au centre sur place, ou géré par le CSR. Tout autre tarif inférieur ou gratuité pourra être évidemment pratiqué. Voir avec les directeurs des centres s'il y a la possibilité de tarifs préférentiels pendant les cours de bowling. Les scores seront validés par lexer si possible sinon validés par un arbitre.

#### <u>Art 4 – Phase Régionale</u>

En cas de pluralité d'équipes dans la même région, une finale régionale sera mise en place. Si une seule équipe est engagée dans la région (nouveau découpage), elle sera qualifiée automatiquement. En cas de pluralité d'engagés et donc de finale régionale, sera qualifiée l'équipe ayant réalisé le meilleur total sur quatre parties.

### Art 5 – Phase nationale

A l'issue de la phase régionale, les premiers de chaque région, soit douze équipes s'affronteront. Chaque équipe disputera 11 parties en système « Round Robin » par points.

- Par match gagné : 3 points
- Par match nul : 2 points
- Par match perdu : 1 point

© 2009/2010 — Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles - Tous droits de reproduction et de diffusion réservés.

- Par match forfait: 0 point
- A) La victoire est décernée à l'équipe totalisant le plus de points à l'issue des 11 parties. Le trophée sera conservé par équipe ayant gagné trois années consécutives.
- B) En cas d'égalité, les équipes seront départagées :
  - 1) Par le total des points acquis sur les confrontations directes.
  - 2) Par le total des quilles sur les confrontations directes (boni inclus).
  - 3) En cas d'égalité parfaite, c'est l'équipe ayant la plus petite bonification qui sera prioritaire.
- C) Le Comité National prend en charge pour la finale nationale :
  - 1) Les frais d'homologation
  - 2) Les frais de lignage
  - 3) Les frais de récompenses
  - 4) Les frais d'arbitrage
- D) Pour la phase nationale, les équipes qui déclarent forfait sont tenues de le faire savoir au responsable de la Commission Jeunes ou à la F.F.B.S.Q, un mois avant la finale nationale. Le C.N. Bowling se réserve le droit de requalifier les équipes dans l'ordre du classement de la phase locale de la région d'origine pour combler d'éventuels forfaits.

#### <u>Art 6 – Réglementation</u>

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce championnat national.

#### Art 7 – Modifications

Le C.N. Bowling se réserve le droit de procéder à toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.